

Etréchy

ensemble et solidaires

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/> .

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>.

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRÉCHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 29 septembre 2020.

Question des élus du groupe «Etréchy, ensemble et solidaires»
Conseil municipal du 1er octobre 2020

1. Affichage.

Comme pour toutes les manifestations que nous organisons, nous avons demandé, par écrit, l'autorisation d'afficher pour notre «Bric à brac» du 27 septembre. Nous avons obtenu l'autorisation de la Commune pour un affichage unique suggéré au rond-point de la Rd 148. Bien que les années précédentes l'autorisation nous ait été donnée pour les entrées et sorties de la ville, nous nous sommes soumis à cette restriction et, le 11 septembre, nous avons affiché notre manifestation (format A2). Or d'autres affiches (festival «Au Sud du Nord, brocante) sont apparues, et ce de manière beaucoup plus étendue en d'autres points de la ville.

Le 24 septembre, nous avons constaté que nos affiches avaient disparu. Vendredi 25 septembre, nous nous sommes rendus en Mairie pour comprendre ce qui s'était passé et surtout récupérer nos affiches. Nous avons pu récupérer notre matériel : mais quelle injuste perte de temps !

Quel est le règlement pour l'affichage des manifestations des associations ?

Pouvez-vous nous le communiquer ou le republier dans le journal municipal ?

Pour concilier les objectifs de préservation de notre cadre de vie, la vie associative et les objectifs de développement économique de notre Commune, pouvez-vous nous communiquer le règlement local de publicité ou tout au moins les «règles du jeu» sur Etréchy ?

2 - Questionnaire de l'Association des Maires de France sur la restauration scolaire.

Un questionnaire a été mis en ligne à l'initiative de l'AMF. Les réponses sont attendues au plus tard le 9 octobre prochain. L'objectif est de mesurer, quel que soit le mode de gestion de ce service, à la fois la capacité et aussi les difficultés pesant sur les collectivités notamment depuis la mise en place de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, dite «loi alimentation» ou «loi Egalim», votée le 2 octobre 2018.

Nous souhaitons savoir si la Commune a participé à ce questionnaire et si oui, quelles en sont les réponses, un affichage est-il prévu pour apporter toute la transparence nécessaire pour les parents concernés par le sujet ?

Depuis deux ans, les représentants de parents d'élèves de la maternelle Schuman ont pris part, sous couvert de la Communauté de Communes à des repas auprès du personnel et des enfants : ils ont exprimé un certain nombre de remarques et de rapports (tant sur le contenu des repas que sur la gestion des services et du rôle des équipes). Cette compétence est certes gérée par la Communauté de Communes, mais notre élue, chargée des affaires scolaires et participant à la commission enfance et petite enfance de la CC, en a-t-elle été informée afin de pouvoir travailler activement sur ces points et pourrait-elle nous en rendre compte ce soir ou lors de la prochaine commission ?

3 - Aide à l'achat de vélo électrique.

Dans la délibération 056/2019 du 4 juillet 2019, il est précisé qu'une évaluation de l'aide à l'achat de vélo électrique devait être effectuée en fin d'année pour étudier son éventuelle reconduction, voire même l'extension des conditions d'éligibilité.

A-t-elle été menée ? Cette aide sera-t-elle reconduite ?